



**Vous habitez la commune
de Châtelet, de Châtelineau
ou de Bouffioux ?**

**Vous vivez un conflit
de voisinage ou de quartier ?**

**Vous êtes prêt à vous investir
dans un mode de résolution
à l'amiable ?**

**Vous souhaitez
plus d'informations ?**



**Service de Médiation
de Quartier**

071 244 701



**PRENEZ RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H
Tél. 071 244 701 - Fax 071 244 714**

**LE MÉDIATEUR SE DÉPLACE
À VOTRE DOMICILE**

- SERVICE GRATUIT -

Ville de Châtelet
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention
Cellule « Nuisances Sociales »

Hôtel de Ville de Châtelet
Rue Gendebien 57 - 6200 Châtelet

www.chatelet.be

**VOUS VIVEZ
UN CONFLIT
DE VOISINAGE ?
UN PROBLÈME
DE QUARTIER ?**



CONTACTEZ LE SERVICE DE MÉDIATION DE QUARTIER !



PLAN STRATÉGIQUE
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION
Ville de Châtelet



PLAN STRATÉGIQUE
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION
Ville de Châtelet

Vous êtes excédés par des nuisances telles que :



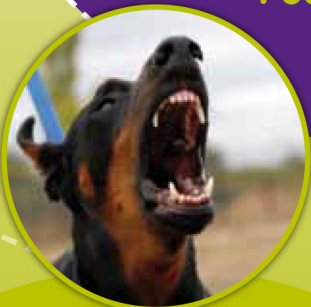
Des plantations
non-entretenu



Des nuisances
sonores



Pour en finir avec les tensions et les conflits
qui vous empoisonnent la vie ;
ENSEMBLE, NOUS Y TRAVAILLERONS.



Des problèmes liés
à des animaux



Des problèmes
relationnels

- SERVICE GRATUIT -

Un service de médiation pour...

- ✓ diminuer les tensions
- ✓ accompagner le citoyen dans une approche constructive et positive du conflit
- ✓ être acteur de sa démarche vers la résolution à l'amiable du litige avec l'aide du médiateur
- ✓ rétablir la communication en créant un lien propice à la parole, au dialogue, à l'écoute
- ✓ rechercher des solutions concrètes mutuellement acceptables

Le médiateur ?

- ✓ est une tierce personne, neutre, extérieure au conflit
- ✓ il n'est ni juge, ni arbitre, il n'a pas de pouvoir juridique
- ✓ il est facilitateur de communication
- ✓ il travaille dans un esprit de confidentialité
- ✓ il sauvegarde les besoins et les intérêts du citoyen